

<http://ugtg.org/spip.php?article567>



# L'UGTG vue par le quotidien français "L'Humanité"

- Revue du web - Des écrits sur l'UGTG -



Date de mise en ligne dimanche 28 septembre 2008

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

## « Montée des tensions sociales et répression. »

Article paru le 27 septembre 1999

▶ [Lien vers l'article](#)

La principale ville de la Guadeloupe est quadrillée par la gendarmerie mobile disposant de renforts venus notamment de métropole.

Après deux nuits de manifestations et de violences policières, un calme (précaire ?) est revenu à Pointe-à-Pitre. Aucun incident n'a été enregistré entre samedi soir et dimanche milieu de journée. La ville garde néanmoins une atmosphère tendue, avec des camions de gendarmes mobiles positionnés aux principaux carrefours stratégiques, tandis que de nombreuses voitures de police continuent de sillonner les rues.

La ville avait vécu la veille une nouvelle nuit d'affrontements parfois accompagnés de pillages, au cours de laquelle six policiers avaient été blessés, dont deux par plombs de chasse. Les effectifs de la gendarmerie mobile, qui ont été accrus de deux pelotons venus jeudi de Martinique et Saint-Martin, ont encore été renforcés samedi par un escadron venu de Paris.

Les premiers incidents s'étaient produits jeudi après-midi après l'arrestation d'un syndicaliste. Armand Toto a été condamné vendredi à quatre mois de prison ferme pour " menaces de mort et coups et blessures " à des policiers dans le cadre du conflit opposant " Auto-Guadeloupe " à un de ses salariés licencié qui observe une grève de la faim pour obtenir sa réintégration.

Rues jonchées de débris, carcasses de voitures calcinées, commerces éventrés, panneaux d'affichage dégoulinant de plastique brûlé par les flammes témoignaient de la violence des affrontements. Durant toute la nuit de vendredi à samedi, des groupes de jeunes ont parcouru les rues de Pointe-à-Pitre, se heurtant à des forces de police qui multipliait tirs de grenades lacrymogènes et charges. De brèves et violentes escarmouches s'étaient produites dès jeudi entre policiers et militants syndicaux après l'interpellation du secrétaire général de la centrale syndicale indépendantiste UGTG, Gaby Clavier, qui avait pénétré en force le siège d'" Auto-Guadeloupe " avec d'autres militants de l'UGTG, suite, donc, au placement sous mandat de dépôt, mercredi, d'Armand Toto, mis en cause dans " l'agression " d'un groupe de policiers, quelques jours plus tôt, devant le siège d'" Auto-Guadeloupe ".

Ce cycle interpellation-manifestation-répression, classique dans l'outre-mer, intervient sur fond de chômage (un tiers de la population dite active) et de montée des tensions sociales depuis le début de l'année. À l'origine, le mouvement des agents communaux, prolongé par les revendications des salariés de l'hôtellerie, des transporteurs publics, du secteur bananier dans son ensemble. Une situation lourde de dangers, avait dénoncé par avance l'hebdomadaire Étincelles du Parti communiste guadeloupéen, soulignant dans son numéro du 16 septembre : " le désespoir des travailleurs, l'absence de perspectives des jeunes, l'inquiétude des familles sont renforcés par l'inexistence d'un projet global et d'un statut politique qui puissent créer l'espoir. "

**Jean Chatain**

---

Article paru le 29 octobre 1999

▶ [Lien vers l'article](#)

## « Jospin à la rencontre de deux îles en colère »

**Après sa visite en Martinique, le premier ministre est accueilli aujourd'hui en Guadeloupe par une opération " île morte " à l'appel de très nombreuses organisations.**

**Le taux officiel du chômage atteint 30 % dans les deux départements. La marée noire de la misère envahit tout l'archipel.**

### **De notre envoyé spécial.**

Un orage social menace-t-il les Antilles ? Cette expression a fleuri sous beaucoup de plumes depuis plusieurs années. Aujourd'hui, on serait presque tenté de dire qu'elle est devenue caduque, dépassée par les événements. Les interminables grèves en Martinique, les émeutes de jeunes en Guadeloupe sont les signes les plus spectaculaires à ce propos, ils n'en sont pas les seuls.

Première étape du périple caraïbe du premier ministre Lionel Jospin : la Martinique. Et une première déconvenue : estimant avoir été tenu à l'écart pour se voir finalement offrir un strapontin avec une rencontre éclair à la résidence préfectorale, le député et président de région, Alfred Marie-Jeanne (indépendantiste) claque la porte et refuse toute rencontre avec le chef du gouvernement. Au cours d'une conférence de presse improvisée, deux heures avant l'atterrissage du premier ministre, le président du conseil régional, accompagné d'autres leaders indépendantistes, a confirmé son refus en termes violents.

Soupçonnant Lionel Jospin de ne s'intéresser à l'outre-mer que pour mieux " coubarer " (prendre de vitesse) Jacques Chirac " dans la pêche aux voix pour la prochaine élection présidentielle française ", le texte rendu public à cette occasion conclut notamment : " Notre peuple n'a que faire de ces jeux politiques qui ne le concernent pas et n'entend nullement être un jouet au carnaval des autres "...

Après son passage à la Martinique, le premier ministre se rend en Guadeloupe. Là, le ton monte encore d'un cran. La venue de Lionel Jospin a été précédée d'un appel à une opération " île morte " pour ces 29 et 30 octobre. " Descendons dans les rues, sur les routes pour manifester notre ras-le-bol ", écrivent les signataires de cet " appel " largement diffusé à travers l'archipel. " Nous devons une fois de plus dire ce que nous sommes et ce que nous voulons : un développement harmonieux de notre pays. "

La liste des signataires est à examiner de près. Elle regroupe des organisations syndicales, professionnelles et politiques que l'on n'a guère coutume de trouver côte à côte.

En tout, seize signatures. Dont celles des deux principales centrales syndicales - la CGTG et l'UGTG (indépendantistes) - mais aussi le Sud-PTT ; du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs) ; du Comité de survie, regroupant des petits commerçants, artisans et exploitants agricoles ; du Parti communiste guadeloupéen ; du syndicat central des transporteurs routiers de voyageurs (organisation patronale) ; enfin de divers groupes indépendantistes.

Autre signal d'alarme, plus ancien mais à coup sûr encore plus étonnant. Au tout début de cette année, le trésorier-payeur général de la Guadeloupe, Jean-Pierre Maloisel, demandait lui-même son départ à travers une interview au quotidien France-Antilles. La Guadeloupe " est dans le coma ", y constatait-il, ajoutant qu'il n'était " pas persuadé qu'une perfusion pourrait faire quelque chose ". Au passage, il adressait un coup de griffe à un patronat animé d'une seule obsession : " Gagner le maximum le plus vite possible. " Un langage aussi inhabituel chez un TPG

suscitait l'indignation bruyante et théâtrale de nombreux élus, accusant son auteur d'être, entre autres, " oublieux de son devoir de réserve " .

Un chiffre symbolise cet effondrement en cours de toute une économie et, dans son prolongement, de toute une société, celui du chômage. Le taux officiel a désormais atteint la barre des 30 %. Autrement dit, un " actif " sur trois est privé... d'activité. À cela, il faut ajouter la formidable accélération de la précarisation : l'essentiel des emplois créés sont à temps partiel et à durée limitée. La marée noire de la misère atteint l'ensemble de l'archipel : un Guadeloupéen sur six se situe désormais en dessous du seuil de pauvreté : 70 000 personnes survivent avec moins de 1 500 francs par mois.

Autre chiffre. Éclairant de façon caricaturale, presque obscène, la dépendance de la Guadeloupe par rapport à la métropole et, de plus en plus, l'Union européenne. Le taux de couverture mesurant le rapport entre exportations et importations est de 5 %. Traduction : avec ce qu'elle vend à l'extérieur, la Guadeloupe peut régler 5 % du montant de ce qu'elle est contrainte d'acheter à l'extérieur.

À ce niveau de délire commercial, on comprend mieux l'effarement de M. Maloïsel : le terme de " coma " économique s'impose de lui-même.

Alors, ces flambées de " pillages " régulièrement mises en avant dans la dernière période ? Elles sont une réalité, même si l'on peut penser qu'elles font l'objet d'une dramatisation délibérément orchestrée. Pointe-à-Pitre est environnée de quartiers délabrés, devenant bidonvilles. Dès 18 heures, la prostitution et le deal s'étalent sans la moindre prudence.

" Des émeutes de la misère ? Oui, ce terme peut-être employé ", juge un militant d'une association implantée dans l'un de ces quartiers chauds. " Le risque en est permanent. Mais le terme de pillage est plus discutable. Ces émeutes sont l'expression d'un ras-le-bol. Les jeunes qui y participent s'en prennent surtout aux symboles du système, aux symboles de la société de consommation. À leur façon, elles constituent autant d'appels - certes dévoyés, erronés, mais de moins en moins inconscients - au changement.

Le gouvernement doit prendre conscience, lui aussi : il n'a plus devant lui le temps dont il croit disposer. La conviction devait générale chez les 16-24 ans est qu'il n'y a plus rien à faire ni dans ni de cette société. À partir de là, tout devient possible.

**Jean Chatain**

---

## « Le groupe Accor se retire des Antilles françaises »

Article paru le 13 novembre 2002

 [Lien vers l'article](#)

Le groupe hôtelier Accor veut cesser toute activité. Les salariés antillais sont montrés du doigt par la direction et la droite.

Sous fond d'appel à une grève générale lancée par le syndicat guadeloupéen indépendantiste UGTG, le groupe hôtelier Accor a annoncé, en début de semaine, son départ des Antilles françaises. Outre la saignée provoquée dans

l'emploi local, la manière dont cette décision a été justifiée retient l'attention. Dans une lettre adressée récemment à l'Élysée et citée par le Parisien, le coprésident d'Accor, Gérard Pélisson, a fait part de son intention en raison d'un " climat social détestable ", d'une " attitude du personnel inamicale voire agressive vis-à-vis de la clientèle " et d'une " productivité franchement mauvaise en dépit des efforts de formation ".

Ces propos ont fait réagir le président de l'office départemental du tourisme en Martinique (ODTM), Miguel Laventure, qui s'est dit " scandalisé ". " Ils ont mangé depuis des années en Martinique et ils s'en vont en cassant l'assiette ", a déclaré pour sa part Claude Cayol, président de l'agence régionale pour le développement du tourisme en Martinique (ARDTM). Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, a réagi mardi en se disant choquée. Selon la responsable communiste, le groupe hôtelier a " insulté " les salariés. " S'il y a des problèmes, il faut ouvrir des négociations, discuter avec les représentants syndicaux. C'est par là qu'il fallait commencer au lieu de les insulter ", a-t-elle encore précisé.

Les responsables de la majorité présidentielle ont réagi pour leur part en rejetant les effets pervers de la situation sociale tendue sur les syndicats et les salariés. Patrick Ollier (UMP), président des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, parle d'" agitation " de la part de " syndicats (...) probablement minoritaires " qui ne peut " avoir que des effets pervers et devenir extrêmement grave pour l'avenir des Antilles ".

Quels que soient les intérêts particuliers des uns et des autres, il est difficile de faire fi des pratiques souvent antisociales dans le secteur de l'hôtellerie, pour esquiver ainsi la question de la responsabilité sociale des entreprises ? En même temps une question peut être posée à tous ces groupes qui décident de partir des Antilles françaises en aggravant leurs difficultés économiques et sociales : combien de subventions publiques et de réductions de charges sociales sont-elles perçues auparavant, soi-disant pour l'emploi ?

**Sébastien Ganet**

---

## « Au quatrième jour de grève des salariés de Texaco. Le patronat joue le pourrissement »

Article paru le 15 novembre 2002

[Lien vers l'article](#)

La situation sociale est également empoisonnée par le retrait du groupe hôtelier Accor de l'archipel ainsi que de son voisin martiniquais.

Le refus réitéré par la direction du groupe américain Texaco de toute véritable négociation avec ses salariés menace la Guadeloupe de paralysie. La grève des chauffeurs UGTG (Union générale des travailleurs de Guadeloupe, environ 4 000 adhérents, majoritaire dans ce secteur d'activité) de camions-citernes de produits pétroliers n'a pas permis le réapprovisionnement mercredi des stations-service. Leurs derniers stocks ont été épuisés par des automobilistes agglutinés devant les établissements dont les cuves n'avaient pas encore été vidées. Seul un camion-citerne Texaco a circulé, encadré par des voitures de vigiles de la compagnie et une escorte de gendarmes mobiles.

Dirigeants de l'UGTG et de Texaco se sont rencontrés mercredi soir, en compagnie des deux médiateurs privés retenus, un élu à la chambre de commerce de Pointe-à-Pitre et un conseiller en entreprises. La centrale indépendantiste revendique notamment depuis deux mois que la location-gérance d'une station-service Texaco soit

attribuée à trois de ses militants, salariés licenciés de l'ancien locataire-gérant placé en liquidation. L'appui à cette revendication est à l'origine du mouvement lancé mardi.

La nouvelle réunion s'est soldée par " un échec total ", a constaté Gaby Clavier, ancien secrétaire général du syndicat. Il appelait à un " renforcement de la mobilisation ", invitant tous les militants de la centrale, et non plus seulement les pompistes et chauffeurs de camions-citernes, à se rassembler hier matin devant le parc de stationnement Texaco à Petit-Bourg, un meeting y étant également prévu en soirée.

L'atmosphère sociale est d'autant plus empoisonnée que, par ailleurs, le groupe hôtelier Accor a récemment annoncé son retrait des Antilles françaises. Une déclaration qui a fait l'effet d'une bombe tant en Guadeloupe, où le tourisme est présenté comme la principale richesse du pays, que dans la proche Martinique. Elle fait suite à une annonce similaire du groupe Méridien, contrôlé par des capitaux japonais, et à la fermeture de l'hôtel Fort Royal à Deshaies. Ajoutons que la direction d'Accor s'est exprimée sur un ton méprisant envers son personnel guadeloupéen et martiniquais, à la limite du racisme, qui contribue encore à verser de l'huile sur le feu. Des " propos inadmissibles ", déclarait alors dans les colonnes du Figaro Claude Cayol, président de l'agence régionale pour le développement du tourisme à la Martinique. Faisant implicitement allusion aux cadeaux fiscaux et autres multipliés à satiété en faveur du patronat dans les DOM, le même ajoutait : " Ils ont mangé depuis des années en Martinique et ils s'en vont en cassant l'assiette. " Pour finir de planter le décor, le secrétaire d'État au Tourisme, Léon Bertrand, y allait lui aussi de sa provocation antisyndicale, accusant les " grands syndicats de Guadeloupe et de Martinique " de jouer le " pourrissement de la situation " à des fins politiques inavouées.

J. C.

---

## « Une manifestation qui tourne à l'affrontement »

Article paru le 16 novembre 2002

[Lien vers l'article](#)

La police est intervenue jeudi contre des manifestants UGTG dans la zone industrielle de Jarry où se trouve le dépôt pétrolier de Texaco.

La journée de manifestation auquel l'UGTG (Union générale des travailleurs de Guadeloupe) avait appelé jeudi après l'échec de la réunion la veille avec la direction de la Texaco, campant sur son refus de toute véritable négociation, a tourné à l'affrontement avec les forces de police. Cinq gendarmes et sept manifestants auraient été blessés. Au moins deux personnes ont été interpellées : Gabriel Bourguignon, militant indépendantiste déjà emprisonné dans les années quatre-vingt puis amnistié, et Freddy Louise, salarié du secteur portuaire.

La centrale syndicale avait appelé ses militants à observer jeudi et vendredi une " grève générale de soutien " dans le conflit, l'opposant au groupe pétrolier américain, notamment pour l'attribution de la location-gérance d'une station-service. Deux précédentes journées de " mobilisation " avaient été organisées mardi et mercredi, qui concernaient les pompistes et les chauffeurs de camions-citernes.

Les incidents se sont déroulés à l'unique dépôt pétrolier de l'archipel, situé dans la zone industrielle de Jarry, à Baie-Mahault. Selon la police, celui-ci aurait été envahi par plus d'une centaine de militants UGTG, qui auraient ouvert les vannes des camions-citernes stationnés sur les lieux. De brefs mais violents affrontements ont alors eu lieu avec la gendarmerie qui serait aussitôt intervenue. " Cet acte, qui n'avait rien à voir avec le syndicalisme et qui

relevait d'une opération commando conduite à force ouverte, a nécessité l'intervention rapide des forces de l'ordre pour libérer le site et éviter tout risque inutile dans une installation classée " (Seveso II - NDLR), a déclaré le préfet Dominique Vian. De son côté, le secrétaire général de l'UGTG, Raymond Gauthiérot, a " exigé " que les deux manifestants interpellés soient " libérés dans les deux heures ", en menaçant d'un nouveau durcissement du mouvement initié par sa centrale. Laquelle a par ailleurs assigné la compagnie Texaco devant le tribunal de Pointe-à-Pitre.

Plusieurs centaines de personnes se sont réunies en soirée devant le parc de stationnement des camions-citernes Texaco à Petit-Bourg, où les dirigeants de l'UGTG ont réaffirmé leur intention de prolonger leur mouvement de " mobilisation générale " au moins sur les vingt-quatre heures suivantes. L'origine du conflit remonte à déjà deux mois, lorsque la direction de la compagnie a refusé que la location-gérance d'une station-service Texaco placée en liquidation soit attribuée à trois salariés licenciés par l'ancien locataire gérant.

J. C.

---

## « Antilles Le tir croisé Accor-Texaco »

Article paru le 30 novembre 2002

[Lien vers l'article](#)

*Les grands groupes toujours à la recherche de profits croissants exigent plus de primes et de subventions.*

*Envoyé spécial.*

À l'instar du groupe hôtelier Accor, le pétrolier américain Texaco menace de quitter les lieux. Leitmotiv identique : nos salariés ont mauvais esprit, suivent des sirènes maléfiques et passent plus de temps à la grève qu'au travail. " Sous les mots, cherchez le motif, déclare Jean-Marie Nomertin, dirigeant de la CGT guadeloupéenne. Il s'agit d'un appétit pour toujours plus de primes et de subventions. Voici déjà trois ans, Accor avait parlé de quitter la Guadeloupe pour le Venezuela. Depuis, il trouve ce pays par trop instable, alors il regarderait plutôt vers Saint-Domingue. Dans les faits, le vieillissement de ses murs le met face à l'obligation de rénover. Et ça, Accor n'imagine pas de le faire sur ses fonds propres. D'où cette trouvaille qu'il ne cache pas avoir en tête : obtenir une nouvelle défiscalisation, celle des travaux d'entretien et de réfection. "

" Accor et Texaco sont d'accord pour exiger la paix sociale, celle-ci a un prix, qu'ils n'entendent pas payer, poursuit notre interlocuteur. Un habitant sur sept vit avec moins de 2 000 francs par mois ; environ 50 000 chômeurs déclarés (dans la réalité, ils sont au moins 60 000). Lorsque vous regroupez ce genre de données, vous comprenez fort bien pourquoi la paix sociale n'est pas vraiment réelle ici. Certes, il y a des grèves en Guadeloupe, mais elles visent à imposer l'application des textes théoriquement en vigueur. " Au niveau de la fonction publique territoriale, par exemple, comme le montre la lutte des employés de Vieux-Habitants pour leur titularisation, pour l'application de la loi de janvier 1984 à laquelle le maire se refuse. De même dans le secteur privé, où le gros des conflits concerne les 35 heures et le respect du Code du travail. " Si ces luttes sont longues et dures, c'est que les travailleurs trouvent en face d'eux un front uni, celui formé par les patrons, l'État et une large partie des maires locaux. " L'exemple d'Accor est à cet égard significatif : les subventions réclamées par lui n'ont jamais été suivies des créations d'emplois annoncées. Cela en dépit du fait que le tourisme a été, dans les textes ministériels, promu " moteur " de l'économie guadeloupéenne.

On peut se demander si, ces derniers temps, certains n'en font pas trop. La campagne de dramatisation entretenue autour de l'éventuelle délocalisation d'Accor et du conflit Texaco est devenue tellement outrancière qu'elle menace de rejaillir sur l'ensemble des secteurs économiques. Au point de, désormais, inquiéter les autres composantes du patronat antillais, redoutant les imprévisibles conséquences de ce dénigrement systématique. En Martinique, plusieurs dynasties békés ayant ajouté l'hôtellerie à leurs traditionnelles activités dans la filière canne-sucre-rhum, les plantations de banane ou l'import-export ont fait grise mine en découvrant la missive de la direction d'Accor. Comme contre-publicité pour eux, il était difficile de faire pire. De son côté, le président du MEDEF de Guadeloupe, Patrick Vial-Collet, a tenté de réduire la pression : " Cela fait longtemps qu'il y a eu aussi peu de conflits sociaux et de grévistes dans le secteur privé. "

" Quant au conflit à Texaco, il est politique et le droit français ne prévoit pas de préemption de station-service ", poursuivait le même. Une affirmation à l'emporte-pièce qui cherche à faire oublier la genèse du conflit en question. L'UGTG (Union générale des travailleurs de Guadeloupe) a déclenché une " mobilisation générale " pour obtenir l'attribution de la location-gérance d'une station-service Texaco à trois de ses adhérents, qui étaient employés par l'ancien gérant placé en liquidation. À noter que la direction du groupe avait d'abord donné son accord à cette proposition, puis était revenue sur sa parole, une rumeur insistante voulant que la préfecture lui ait garanti son soutien dans le conflit ainsi devenu inévitable.

Patrick Vial-Collet retrouve en revanche son langage habituel pour contester les dénonciations syndicales du refus persistant du patronat local d'appliquer les lois sociales. " Je demande à voir ", déclarait-il, allant jusqu'à dire que les conventions locales sont " mieux disantes " (sic) que les conventions nationales, citant pêle-mêle l'hôtellerie, le bâtiment, la distribution de carburants. Et de conclure, quant à la lettre d'Accor, que " le coprésident (Gérard Pélisson) a dit des choses vraies " et qu'il est " exact qu'on a de plus en plus de mal à gagner de l'argent et qu'il y a eu un climat social pas facile, avec des grèves ", pour prendre aussitôt ses distances avec sa tonalité délibérément provocatrice et insultante et préciser qu'il n'est " pas d'accord quand on dit que l'attitude des Guadeloupéens est agressive ou inamicale "... Dans l'art de dire tout et son contraire, difficile de faire mieux.

Rappelons que, dans cette lettre adressée à la présidence de la République, fait pour le moins inhabituel, et publiée en partie par le Parisien le 9 novembre, jour du départ de la Route du rhum à destination de la Guadeloupe, Gérard Pélisson annonçait que le groupe avait décidé de se retirer des Antilles, ces destinations étant " impossibles à rentabiliser ", notamment en raison d'un climat social dégradé et de coûts élevés. Si l'on en croit les déclarations successives du ministre du Tourisme, Léon Bertrand, et de sa collègue à l'Outre-Mer, Brigitte Girardin, les desiderata du géant européen de l'hôtellerie ont été entendus en haut lieu, le premier annonçant encore, jeudi matin, sur France 2, une remise à jour de la célèbre " loi Pons ", qui, en son temps, avait codifié et généralisé la pratique des cadeaux en tous genres aux investisseurs dans les départements d'outre-mer. Y compris lorsque ces " investissements " se limitaient en fait à la navigation de plaisance, quitte au passage à priver les collectivités du littoral de toute possibilité d'en retirer le moindre avantage financier. À croire que le " développement " des DOM se mesure moins par le niveau de l'emploi et des revenus locaux que par le nombre de bateaux de luxe amarrés dans les ports.

J. C.

---

## « Droit de suite. Guadeloupe : la loi du silence succède à la dramatisation »

Article paru le 13 décembre 2003

[Lien vers l'article](#)

À l'automne 2002, une campagne médiatique avait dépeint une Guadeloupe à feu et à sang. Un an plus tard, où en sont les choses ?

Rappel des faits. Voici un an, à l'automne 2002, la Guadeloupe éclatait à la une des médias. Dans un registre résolument trompe-l'oeil : à en croire certains, l'archipel était à feu et à sang. À l'origine de ce qu'il faut bien appeler une campagne coordonnée d'affolement à propos de conflits sociaux impliquant deux groupes multinationaux : Texaco (essence) et Accor (hôtellerie). Puis, d'un seul coup, le silence est retombé. Les diatribes contre les syndicalistes irresponsables et fanatisés, véritables saboteurs du développement économique de cette " terre de France tropicale ", se sont interrompues aussi soudainement qu'elles avaient débuté. Sans même informer sur les suites des conflits en question. Pas plus, d'ailleurs, que leurs causes n'avaient été recherchées par les prophètes de la catastrophe imminente.

Pourtant tous les mécanismes à l'origine des deux mouvements sont toujours là, qui révèlent la situation de dépendance dans laquelle est muré l'outre-mer, la Guadeloupe comme ses voisins martiniquais et guyanais. Guadeloupe, envoyé spécial. Ce silence succédant à une dramatisation outrancière est d'autant plus à relever que, un an plus tard, le conflit Texaco n'a toujours pas trouvé d'issue, et que certaines méthodes provocatrices prisées par les pouvoirs publics en Guadeloupe perdurent encore aujourd'hui. La semaine passée, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs guadeloupéens (UGTG), Raymond Gauthiérot, voyait la police faire irruption chez lui à l'heure du laitier. Il était relâché en soirée après une manifestation de solidarité dans les rues de Pointe-à-Pitre. En tout, six militants de l'UGTG ont été ainsi interpellés sous des prétextes allant du " sabotage " à la " destruction de matériel administratif ". Une façon pour la préfecture de planter le décor pour le référendum local du 7 décembre sur les institutions de ce département-région d'outre-mer ?

Le coup d'envoi du conflit remonte à septembre 2002, lorsque la direction locale de Texaco revenait sur sa parole concernant la reprise d'une station-service par des travailleurs de la société. Interviewé par l'Humanité, Raymond Gauthiérot donnait alors à ce désaccord apparemment ponctuel une véritable portée symbolique de la situation d'ensemble du territoire et de ses relations avec la métropole : " le fait d'accorder une location-gérance à des salariés syndiqués à l'UGTG reviendrait à reconnaître que les travailleurs de Guadeloupe sont aptes à démontrer leurs capacités à gérer. L'État français, par l'intermédiaire du préfet M. Vian, a demandé à la direction de Texaco de ne pas céder, alors que celle-ci était d'accord pendant les négociations et que nous étions arrivés à un protocole d'accord auquel ne manquait plus que la signature.

La direction Texaco s'est sentie autorisée à revenir sur sa parole parce qu'elle se savait soutenue par le préfet de région ". La suite des événements confirme le dirigeant indépendantiste dans sa conviction. Les pourparlers se prolongent de décembre 2002 à avril de cette année, au terme desquels Texaco, tout en maintenant fermée la station, s'engage " à nous informer en priorité de son intention de vendre, louer ou transférer " ; elle accepte le principe d'une indemnisation des quatre salariés concernés par l'éventuelle reprise, en plus des indemnités légales de licenciement ; également de la réintégration de plusieurs chauffeurs arbitrairement mis à pied. Et puis le temps passe.

Comme cela est devenu la règle pour le patronat guadeloupéen dans son ensemble, Texaco joue la carte du pourrissement. " En juillet, rapporte Raymond Gauthiérot, nous avons réouvert la négociation, sans que Texaco accepte de changer son attitude. D'où la longueur du conflit. Cette façon de piétiner notre dignité est pour nous inacceptable. Et lorsque vous voyez les camions de Texaco circuler sous la protection de motards, alors qu'il s'agit d'une société privée, il est pour nous évident que l'État est complice, tant il est désireux de voir l'UGTG mordre la poussière. " " La Guadeloupe, pays colonisé, n'a pas vocation de se moderniser, mais de servir la France, poursuit le responsable syndical. Vous savez, si nous pouvions seulement produire chez nous le dixième de ce que nous recevons de France, cela réglerait de moitié le problème du chômage chez nous " .

Un problème qui gangrène l'ensemble des sociétés d'outre-mer : près d'un " actif " sur trois est sans emploi en Guadeloupe comme en Martinique ; 40 % à la Réunion. Les données officielles concernant la Guyane n'ont que peu de valeur, la population dite " clandestine " (venue du Surinam, du Brésil ou d'Haïti,) y étant à peu près aussi importante que la population recensée. Quant à l'allusion de Raymond Gauthiérot à la dépendance économique de la Guadeloupe, elle est illustrée par cette statistique brutale : le montant des exportations représentait, en 2000, l'équivalent d'à peine 7,5 % de celui des importations. Et le déficit commercial continue de se creuser : 1,7 milliard d'euros en 2000, contre 1,4 milliard en 1999. Une spirale du déclin qui devrait encore se précipiter dans la période à venir, si l'on en croit les rumeurs menaçantes concernant l'usine sucrière de Gardel (l'une des deux dernières de l'archipel, l'autre étant située dans l'île de Marie Galante) : elle serait à la limite du dépôt de bilan et la campagne 2004 s'annonce d'ores et déjà compromise. La canne n'est pas le seul secteur traditionnel à être ainsi frappé de déclin, observe Jean-Marie Brissac, secrétaire à l'organisation de la CGTG et dirigeant du syndicat des douaniers, " la banane n'est pas mieux lotie et le port de Basse-Terre est menacé de fermeture.

Les licenciements dans le secteur se chiffrent par centaines. À l'été dernier, le nombre d'ouvriers déclarés dans les plantations était devenu inférieur au millier. L'opacité totale des circuits de commercialisation de la banane, les menaces pesant sur l'organisation commerciale de ce marché à l'échelle internationale à échéance janvier 2006, autant de facteurs qui incitent au pessimisme dans le proche avenir ". Jean-Marie Brissac revient à ce propos sur l'autre grand conflit de l'automne 2002, celui provoqué par le groupe hôtelier Accor, qui avait alors - en Guadeloupe comme en Martinique - pratiqué le chantage à la délocalisation, arguant de l'absence de qualification, du " mauvais esprit " et de l'humeur ronchon des employés guadeloupéens ! Une contre-publicité qui lui a permis d'atteindre ses objectifs. Grâce aux ministres Brigitte Girardin (Outre-Mer) et Léon Bertrand (Tourisme), " le groupe Accor a bluffé pour obtenir une loi programme sur quinze ans, prévoyant de nouvelles mesures de défiscalisation concernant cette fois jusqu'à l'entretien et la rénovation des hôtels. Le dernier cadeau qu'il lui restait à obtenir. C'est reparti pour un tour !

Simultanément, toute procédure de contrôle de l'utilisation des fonds publics concédés a été annulée. La loi programme est là et bien là, qui fait part belle au système pour les quinze prochaines années. Il n'y a pas de doute : ils ont bien tout quadrillé cette fois-ci ! ". Pourrissement du conflit Texaco, devenu un véritable abcès de fixation la direction de la société et la préfecture aidant, cadeaux fiscaux renouvelés au groupe Accor pour qu'il cesse sa campagne de dénigrement de l'an passé, parfois à la limite du racisme, de la main d'oeuvre guadeloupéenne... deux faits parmi d'autres qui résument, condensent le " fonctionnement " d'une société " ultramarine ", téléguidée de l'extérieur dans toutes ses dimensions, et qui, avec le chantage aux acquis sociaux et aux fonds européens, ont contribué à tisser la toile de fond de la récente consultation sur les institutions et à la campagne d'affolement de l'électorat qui l'a précédée.

**Jean Chatain**

---

## « Zoom - Guadeloupe - Répression antisyndicale »

Article paru le 14 avril 2004

[Lien vers l'article](#)

Treize militants et dirigeants de l'UGTG (Union générale des travailleurs guadeloupéens) ont été récemment condamnés à des peines de prison ferme ou avec sursis, dont Guy Suzanon, membre du conseil syndical de l'UGTG et secrétaire général de l'UTC-UGTG (Union des travailleurs des collectivités), qui écope de quatre mois avec sursis et 6 000 euros d'amendes pour présence sur un barrage à l'occasion d'une grève des salariés communaux, ou Élie Domota, secrétaire général adjoint de l'UGTG, deux mois avec sursis pour avoir participé aux actions de protestation lors de l'arrestation (reconnue par la suite abusive) de Raymond Gauthiérot, secrétaire général.

Six militants écopent eux aussi de peines avec sursis (jusqu'à douze mois) et d'amendes, sur un seul témoignage, toujours le même, celui d'un chef de service assurant les avoir identifiés parmi les grévistes ayant occupé un magasin Ecomax.

Palme du motif de la condamnation : Michel Madassamy, membre du conseil syndical de l'UGTG et de l'UTPP (Union des travailleurs des produits pétroliers), trois mois ferme et 7 000 euros, " coupable " d'avoir participé à une manifestation commémorant le souvenir des 10 000 victimes de 1802, lors de l'insurrection armée contre le rétablissement de l'esclavage décidé par Napoléon ! Plus dix mois ferme et 53 000 euros, pour bris d'un pare-brise d'un camion Texaco...

Le total des amendes dépasse les 120 000 euros, dans l'espoir manifeste d'asphyxier financièrement l'UGTG, syndicat placé dans le collimateur de la préfecture depuis déjà au moins trois ans. Affirmant sa volonté de poursuivre " le combat pour le droit au travail pour tous ", le secrétaire général de l'UGTG, Raymond Gauthiérot, " fait appel au peuple de Guadeloupe (et) aux organisations éprises de justice pour engager, sous des formes diverses, une vaste solidarité contre la répression dont sont victimes les syndicalistes de Guadeloupe ".

**Jean Chatain**

---

## « Chasse ouverte aux syndicalistes »

**Article paru le 2 novembre 2004**

▶ [Lien vers l'article](#)

Préfecture et patronat multiplient les provocations à l'encontre des militants de l'Union générale des travailleurs guadeloupéens (UGTG).

Le port de commerce de Pointe-à-Pitre est paralysé depuis le début de la semaine passée par une grève des dockers, qui réclament notamment la libération d'un dirigeant syndicaliste emprisonné. Après être resté trois jours à quai sans avoir été déchargé, le porte-conteneurs Fort-Saint-Pierre a dû quitter la ville mercredi pour une autre île des Caraïbes. Plusieurs centaines de conteneurs destinés à la Guadeloupe ont également été déchargés dans d'autres ports, en Martinique, à la Barbade, à Saint-Domingue et à Curaçao.

À l'origine de la grève, la centrale syndicale indépendantiste UGTG réclame la libération de l'un de ses leaders, Michel Madassamy, condamné à huit mois de prison et en grève de la faim depuis son incarcération le 4 octobre pour des faits remontant au 27 mai 2001, en l'occurrence l'accusation de « saccage » d'un fast-food resté ouvert le jour de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, redoublée de l'accusation de « dégradations » commises sur des camions-citernes de la compagnie Texaco lors d'une grève précédente. La centrale syndicale a ajouté depuis des revendications sectorielles, à la Sécurité sociale, au CHU de Pointe-à-Pitre et dans plusieurs entreprises privées, où des syndiqués UGTG se sont proclamés en grève. Parmi les secteurs concernés, outre les dockers, il y a les banques, la production bananière, les transports, l'hôtellerie, l'énergie.

La pression montait encore d'un cran l'autre samedi avec des charges de police contre une manifestation à Pointe-à-Pitre. Les affrontements ainsi provoqués ont fait plusieurs blessés, dont quatre policiers, et treize interpellations. L'UGTG était aussitôt une nouvelle fois mise en cause par le préfet Paul Girod de Langlade, évoquant une « action concertée et préméditée ». Suivait la traditionnelle menace de frapper au portefeuille les organisations appelant à des manifestations « tournant mal ».

Visiblement, la préfecture et le patronat guadeloupéens reprennent leur tactique

de provocation qui, voilà quelques années, avait abouti à une longue paralysie de l'île. « Les arrestations et mesures d'intimidation à l'égard des militants syndicaux guadeloupéens de la CGTG et de l'UGTG, notamment, sont inacceptables », dénonçait récemment dans un communiqué la confédération CGT. « Dans un contexte économique et social particulièrement dégradé, le choix de la répression nourrit une logique d'aggravation des conflits. Les pouvoirs publics, toujours plus à l'écoute des employeurs, ont une lourde part de responsabilité dans cette situation », relevait-elle à propos des sanctions avec peine de prison ainsi que du montant exorbitant des amendes réclamées. La CGT concluait « en invitant les pouvoirs publics locaux et nationaux à rechercher les voies de l'apaisement par l'arrêt des poursuites judiciaires et par la libération des militants emprisonnés ».

Force est de rapprocher cette relance de la chasse aux syndicalistes guadeloupéens des manoeuvres actuelles de Paris en Polynésie pour soutenir le dernier mauvais coup de Gaston Flosse, politicien affairiste proche de Jacques Chirac. Le gouvernement semble résolu à jouer l'apprenti sorcier dans un outre-mer qui, ces derniers temps, a eu le mauvais goût de lui infliger beaucoup de déconvenues électorales.

**Jean Chatain**

---